

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 36 (2010)

Heft: 3

Artikel: Les préoccupations émancipatrices des femmes à l'épreuve de la morale familiale : une étude à travers le révélateur du rapport à l'argent dans le couple

Autor: Bachmann, Laurence

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-814899>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les préoccupations émancipatrices des femmes à l'épreuve de la morale familiale. Une étude à travers le révélateur du rapport à l'argent dans le couple¹

Laurence Bachmann*

1 Introduction

« *C'est n'importe quoi!* » s'exclame indigné un interviewé de notre étude concernant la manière dont sa compagne sépare minutieusement dans son porte-monnaie son argent personnel de l'argent du ménage. Il avance pour sa part sa largesse et son détachement en matière d'argent dans la famille. De telles pratiques de mise à l'écart de l'argent personnel, pouvant hâtivement être considérées comme égoïstes ou non solidaires, se retrouvent chez de nombreuses interviewées. Elles constituent l'objet d'investigation de cet article. Pour saisir le rapport à l'argent des femmes en couple hétérosexuel de Suisse romande, nous allons d'abord saisir dans une démarche compréhensive le sens que les femmes accordent à leur argent et leurs préoccupations financières spécifiques. Cela, dans le contexte actuel marqué d'un côté par un idéal démocratique important d'autonomie des femmes et d'égalité entre les sexes et d'un autre par des pratiques de subordination des femmes et d'inégalités entre les sexes². Nous nous intéresserons également aux coûts des pratiques de mise à l'écart de l'argent dans le cadre de la famille, où la solidarité et le non-calcul sont socialement valorisés. Ensuite, nous nous focaliserons sur les réactions des partenaires masculins à de telles pratiques comptables ou de mise à l'écart de l'argent. Enfin, nous comparerons différentes interviewées entre elles afin de saisir la pluralité du rapport à l'argent des femmes.

Pour saisir le rapport actuel des femmes en couple à leur argent, qui se caractérise parfois par des postures comptables ou de mise à l'écart de l'argent, il nous faut brièvement effectuer l'état des lieux des recherches engagées dans ce domaine. Nous sommes consciente que les préoccupations des femmes des pays occidentaux concernant leur argent sont des préoccupations récentes, car elles nécessitent que

* Université de Genève, Etudes genre.

1 Nous remercions les évaluatrices/eurs anonymes pour leurs remarques constructives.

2 Nous nous référons à l'idéal démocratique au sens de la nouvelle morale d'émancipation qui émerge dans les années 1970, incarnée de manière symbolique par mai 1968, basé en partie sur « la démocratisation de valeurs et de comportements typiques des hautes bourgeoisies et des milieux artistiques » (Chauvel, 2006 : 33). Cette morale, soutenue par le droit, place l'individu au centre et met l'accent sur la reconnaissance de sa subjectivité, la liberté personnelle et l'hédonisme (Gauchet, 2002).

l'accès des femmes à un revenu soit déjà entré dans les mœurs. Nous savons que si les femmes ont toujours travaillé, ce n'est que récemment que cette expérience s'est banalisée. Des recherches historiques montrent en effet que l'émergence de l'industrialisation et donc du salariat impose une séparation entre les lieux de production marchande et de l'économie domestique, qui renforce la division du travail selon le sexe : le travail rémunéré de production de biens et de services est associé aux hommes, alors que le travail domestique d'entretien de la maison et d'éducation des enfants est associé aux femmes. Les femmes sont ainsi exclues de l'argent du salariat (Scott, 1991 ; Zelizer, 1997 ; Perrot, 1998 ; Schweizer, 2002). Ce n'est qu'à partir des années 1960 que des changements économiques importants en Occident entraînent l'entrée massive des mères de famille sur le marché du travail. En Suisse comme ailleurs, de nombreuses femmes accèdent alors à un salaire et donc à une certaine autonomie financière, contrairement à la génération précédente. Notre étude vise dès lors à saisir en quoi l'accès récent des femmes à leur propre argent influence leur rapport à l'argent.

La division sexuelle du travail, qui associe le féminin au privé et le masculin au public, engendre un ensemble de valeurs idéologiques et morales dans chacune des sphères, prescrivant une manière particulière d'organiser et de penser les relations entre les personnes dans ces espaces sociaux. Le public, attaché au travail, aux affaires et à la politique, est associé à la concurrence des ressources matérielles et symboliques. Il est perçu comme un domaine froid, hostile, intéressé et impersonnel, qui serait régi par un principe de calcul et de compétition issu du monde marchand. Le privé est défini comme un négatif du public, marqué par un ensemble de restrictions et de limites. Relégué au second plan, il prend alors dans un second temps une connotation positive. Les relations familiales sont considérées comme empreintes d'amour, nécessitant de fortes implications émotionnelles et marquées par des liens sûrs et durables. Elles seraient régies par un principe de coopération et gouvernées par des sentiments et une morale. La morale familiale que les femmes sont incitées à porter (Badinter, 1980) émerge ainsi dès la fin du XVII^e siècle et valorise les intérêts du groupe au détriment des intérêts individuels (Shorter, 1977 ; Delay et al., *à paraître*). Même si l'organisation économique de la famille est, de fait, traversée par de l'intérêt et du calcul, elle est définie socialement comme la sphère du désintéressement (Delphy, 1998 ; Guillaumin, 1992 ; Bourdieu, 1998). Les intérêts économiques sont constamment refoulés, l'argent est dénigré : en famille, on ne compte pas. Dans notre étude, notre intérêt porte ainsi sur des pratiques de comptabilité ou de mise à l'écart de l'argent non conformes à la morale familiale.

Si actuellement en Suisse les femmes en couple hétérosexuel accèdent à de l'argent personnel, leur salaire est tendanciellement moins élevé que celui de leur compagnon. Cette asymétrie s'explique par la différence du taux d'occupation professionnelle entre les partenaires (OFS, 2008 ; Auteur et al., 2004), par la ségrégation sexuelle horizontale et verticale sur le marché du travail qui produit des écarts

salariaux entre les sexes (Charles, 1987 ; 1995). A cela s'ajoute la discrimination salariale directe persistante dans chaque secteur d'activité : en Suisse, à formation et statut équivalents, le salaire des femmes en 2003 est inférieur à celui des hommes, soit de 10 % dans le public et de 21 % dans le privé (OFS, 2003).

Des recherches contemporaines sur les usages de l'argent dans le couple, appréhendés habituellement sous l'angle d'une microsociologie de la famille, mettent en avant leur structuration par le genre. Dans une recherche effectuée chez des couples de Suisse romande, Henchoz (2008) montre ainsi que le genre façonne la manière dont les partenaires conjugaux perçoivent et manipulent l'argent.

Certaines études attestent que l'argent des femmes et celui des hommes dans le couple n'ont pas la même valeur. Le salaire féminin est perçu comme relevant d'une moindre importance même pour les femmes qui ont travaillé pendant des années ; il est marginalisé et traité comme un revenu périphérique du ménage (Brannen et Moss, 1991). Appréhendé en tant que *salaire d'appoint* (Maruani, 1985), l'argent des femmes dans la famille a parfois de la difficulté à atteindre le statut symbolique d'« argent adulte » (Langevin, 1990). Le salaire masculin, défini comme le *salaire familial*, a par contre une valeur centrale (Potuchek, 1997 ; Maruani, 1985) et il relève d'une « catégorie hautement protégée » (Morris, 1984).

Des recherches indiquent aussi que le genre engendre des effets de censure et de rappels à l'ordre lorsque les partenaires conjugaux s'éloignent du modèle conventionnel. Lorsque les femmes gagnent plus d'argent que leur compagnon, elles sont mal à l'aise, dévaluent leur salaire et tentent de le faire passer pour de l'argent du ménage. Certaines d'entre elles limitent leurs implications dans les affaires financières (Hertz, 1986). Dans ce cas de figure, la plupart des femmes accentuent leur rôle traditionnel, mettent l'accent sur la séduction et le dévouement envers leur mari (Thompson et Walker ; 1989 ; Tichenor, 2005).

D'autres études démontrent que les valeurs de loyauté, de sacrifice ou d'abnégation, associées aux attributs sociaux du féminin, sont très puissantes en ce qui concerne l'argent. Dans son analyse sur l'organisation financière des ménages, Wilson (1990) constate qu'« épargner » signifie, aux yeux des femmes, mettre de l'argent de côté pour la consommation domestique *collective*. Beaucoup de femmes ont du mal à distinguer l'épargne personnelle et domestique, car elles conçoivent « leur argent » comme destiné à la consommation familiale : les « besoins » des enfants passent toujours avant leurs « envies » (Wilson, 1990). Elles culpabilisent à cause de leurs dépenses personnelles.

L'objectif de notre étude n'est pas de montrer à notre tour que les usages de l'argent dans le couple sont structurés par le genre. L'originalité de notre recherche réside dans le fait qu'elle vise au contraire, dans un premier temps, à mettre entre parenthèses les effets de structure sur les usages de l'argent afin de dégager l'univers de significations du groupe social des femmes de notre corpus et de le comprendre dans sa cohérence symbolique. Nous nous intéressons d'abord au fait même que les

femmes gagnent de l'argent. Dès lors que les femmes possèdent leur propre argent, il s'agit de saisir, dans une démarche compréhensive, le sens qu'elles accordent au fait de posséder leur propre argent, leurs préoccupations financière spécifiques, s'exprimant dans leurs discours mais aussi dans leurs pratiques concrètes et pouvant parfois s'éloigner de la morale familiale. Ce n'est que dans un second temps que nous situons le sens donné à l'argent dans l'espace social. Il s'agit d'inscrire le rapport à l'argent dans les rapports de domination, tels que les rapports de genre et de classe, qui ont des effets symboliques sur lui et qui conditionnent la manière d'agir et de penser l'argent.

Notre questionnement sur la façon dont les femmes investissent l'argent de sens porte sur une population spécifique. L'étude empirique se concentre sur des couples issus d'un milieu où l'idéal démocratique est très présent et dont les deux partenaires gagnent de l'argent : les classes moyennes à capital culturel élevé. À partir des années 1960, le processus général de désinstitutionnalisation et de démocratisation, actif notamment dans la famille, accompagne un changement sociostructurel important depuis les années 1970 : l'émergence des nouvelles couches moyennes. Des études en France (Bourdieu, 1979 ; Lenoir, 1985) et en Suisse (Hutmacher, 1993) montrent que les couples appartenant à ces milieux caractérisés par un fort capital culturel portent de manière prototypique cet idéal démocratique. Les femmes de ce milieu social spécifique, où le genre est partiellement problématisé, ont des valeurs ou des principes qui leur permettent de valoriser l'égalité entre les sexes et l'autonomie des femmes ; elles acceptent généralement une prise de distance par rapport aux hommes, le divorce ou l'indépendance financière des femmes. De même, la réflexivité relative de ces femmes sur les rapports de force entre les sexes les dispose à peu tolérer certains de ses aspects, pouvant dès lors les inciter à entreprendre des démarches pour tenter d'en modifier certains éléments en faveur de leur émancipation. Les femmes qui nous intéressent dans cette étude ont ainsi les ressources pour penser leur émancipation, comparativement à la génération de leur mère et aux femmes d'autres milieux sociaux : elles ont les ressources matérielles, par l'intermédiaire de leur salaire. Elles ont les ressources idéologiques et les compétences culturelles, partiellement tributaires de leur capital scolaire important, par leur *ethos* de classe.

1.1 La construction d'un rapport éthique à soi-même

L'hypothèse de notre étude est que ces femmes qui ont les ressources pour penser leur émancipation sont également astreintes à une certaine *exigence* d'égalité et d'autonomie, pouvant se déceler dans leur rapport à l'argent. Cet impératif relève d'un *souci de soi*, pour reprendre à notre compte le concept de Foucault (1984). Les théories de la subjectivation élaborées par cet auteur nous semblent particulièrement pertinentes pour notre recherche. Dans son projet de reconstruction historique de l'individu moderne caractérisé par une place importante accordée à la subjectivité, Foucault s'appuie sur des textes de la Grèce antique pour montrer qu'à cette période

une minorité de personnes, des hommes cultivés de milieux privilégiés, apprennent progressivement à se constituer en tant que sujet éthique. C'est une morale où « l'élément fort et dynamique est à chercher du côté des formes de subjectivation et des pratiques de soi [...]. L'accent est mis [...] sur les formes des rapports à soi, sur les procédés et les techniques par lesquels on les élaborer, sur les exercices par lesquels on se donne à soi-même comme objet à connaître, et sur les pratiques qui permettent de transformer son propre mode d'être. » (Foucault, 1984, t.2 : 42). A cette période, la problématisation de soi s'adresse uniquement aux hommes libres, appartenant à l'élite et reconnus comme homo politicus. Relevant d'un privilège, elle ne concerne pas les personnes appartenant aux catégories dominées dépourvues d'autonomie, telles que les femmes, les enfants ou les esclaves. Or, nous assistons actuellement en Occident à une démocratisation relative de l'accès à l'individualité. Les femmes, à partir du XIX^e siècle, mais surtout du XX^e, intègrent progressivement le processus d'individualisation et de subjectivation. Elles acquièrent les bases matérielles et idéologiques leur permettant de réclamer un statut de sujet. Les réflexions théoriques de Foucault semblent dès lors pouvoir s'appliquer aujourd'hui aux femmes. Foucault (1984, III : 57–58) définit le souci de soi en tant qu'« intensification du rapport à soi par lequel on se constitue comme sujet de ses actes ». Les femmes de notre étude ont un souci de soi qui les incite à porter une attention à elles-mêmes, à leurs pratiques. Elles se problématisent en lien avec l'idéal démocratique. Leur souci de soi se réfère implicitement aux rapports de force entre les sexes, dont certains aspects ne sont plus tolérés dans le contexte actuel. Le souci de soi en matière d'idéal démocratique est « orienté vers une éthique » ; il impose des pratiques liées à cet idéal. Les femmes ont ainsi des exigences éthiques en termes d'égalité et d'autonomie dans leur vie quotidienne, qui se reflètent dans leurs usages de l'argent. Ces derniers nécessiteraient alors parfois des pratiques de comptabilité ou de mise à l'écart de l'argent, antagonistes à la morale familiale.

1.2 Méthode

Vingt-quatre entretiens ont été réalisés avec les deux partenaires en couple hétérosexuel, cohabitant (mariés ou non), âgés de 32 à 45 ans et ayant des enfants à charge de moins de 15 ans. Les personnes interrogées travaillent à plein temps ou à temps partiel, avec des taux de participation au marché du travail tendanciellement plus élevés chez les hommes que chez les femmes. Dans le but d'affiner notre analyse, ces entrevues ont été précédées et suivies de 7 entretiens exploratoires avec une population plus large : personnes célibataires, sans enfants, plus âgées, séparées ou divorcées. Un second entretien a été effectué avec les quatre partenaires de deux couples précédemment interviewés qui ont vécu une rupture depuis le premier entretien, afin de saisir une éventuelle activation plus explicite de soucis de soi de la part des femmes séparées. Les entretiens compréhensifs semi-directifs nous ont paru la méthode la plus adéquate pour cerner la manière dont les individus investissent

l'argent de significations. Les discours sur les représentations et les pratiques nous ont également permis de déceler les ressentis (colères, frustrations, satisfactions, détachement, etc.) et les contradictions des personnes interviewées. Chacune d'elles a été interrogée, de manière séparée, sur ses pratiques et représentations relatives à l'argent dans sa vie quotidienne, ainsi que sur celles de sa ou son partenaire. Enfin, dans cette recherche, les entretiens ont un statut analytique et non illustratif ni restitutif (Demazière et Dubart, 1997). Notre objectif n'est pas d'effectuer une monographie descriptive des usages de l'argent, mais de restituer, derrière des descriptions de cas particuliers, quelques-uns des mécanismes sociaux fondamentaux qui traversent ces personnes et leur rapport à l'argent. Les entretiens cités dans cet article ne constituent donc pas des cas à part, mais ils ont été choisis pour leur caractère typique.

2 Analyse

2.1 Des préoccupations s'écartant de la morale familiale

L'analyse des entretiens montre que les interviewées investissent leur argent de sens et de significations en lien avec l'idéal démocratique. Celui-ci constitue pour ces femmes une exigence éthique, qu'elles expriment à travers leur rapport à l'argent sous forme de *soucis de soi*. Les différents soucis décelés à travers le rapport à l'argent des femmes constituent autant d'arguments différents visant à soutenir cet idéal. Deux soucis de soi, le souci de non-dépendance envers le partenaire et celui de prévoyance, retiendront notre attention pour cet article, car leur mise en œuvre entraîne de manière particulièrement saillante des pratiques comptables ou de mises à l'écart de l'argent³.

Précisons par ailleurs que les soucis de soi des femmes en termes d'égalité et d'autonomie s'inscrivent dans une pluralité de registres d'actions. Ils alternent avec d'autres préoccupations, telles que le souci pour autrui auquel les femmes sont socialisées. Notre propos ne vise dès lors pas à contredire les recherches montrant que les femmes sont plus disposées au souci pour autrui ou à la solidarité que les hommes (Coenen-Huther et al., 1994). Il vise davantage à souligner que les usages de l'argent des femmes sont *de temps à autre* traversés par des soucis de soi qui les incitent à s'écartez ponctuellement de leurs dispositions de genre.

3 Six autres soucis de soi ont été décelés dans les entretiens: le refus tutélaire, le refus d'instrumentalisation, l'égalité des tâches, l'autonomie morale, l'accomplissement biographique et la responsabilité envers autrui. Pour une description de l'ensemble des soucis de soi démocratiques, se référer à Auteur (2009).

2.1.1 Le souci de non-dépendance

Dans les entretiens, certaines femmes mettent un point d'honneur à ne pas être prises en charge par leur compagnon. Comme l'exprime ouvertement une interviewée que nous avons prénommée Béatrice : « *[J'ai] toujours posé le fait que je ne serai pas entretenue par qui que ce soit!* » De même, d'après son partenaire, Elise était mal à l'aise avec le fait qu'il « *l'entretenait [financièrement]* » au début de leur relation, car elle gagnait très peu d'argent. L'enjeu pour ces femmes n'est pas de valoriser la réciprocité de l'échange entre les partenaires, en soulignant l'implication invisible et dévalorisée des femmes dans le travail domestique, par opposition à la contribution visible et valorisée des hommes en tant que pourvoyeurs économiques du ménage. Il vise plutôt à se distancer, temporellement ou symboliquement du moins, de leur rapport de dépendance financière envers leurs partenaires, qu'elles considèrent comme problématique. On peut supposer que cette dépendance pose d'autant plus problème qu'elle s'inscrit dans un contexte socioculturel actuel où les liens de dépendance sont dévalorisés (Hochschild, 2003). Aucun homme n'exprime par ailleurs une telle fierté à ne pas dépendre du travail domestique et du soin de sa compagne. Certaines femmes manifestent ainsi un souci en matière d'indépendance financière avec leur partenaire dans leurs interactions quotidiennes. Leurs usages de l'argent marquent cette indépendance comme une autonomie de fait et leur permettent ainsi de se concevoir en tant qu'individus-sujets affranchis de liens de dépendance.

Ainsi, pour reprendre quelques cas d'études, Alice tient à avoir de l'argent personnel pour ne pas dépendre financièrement de son partenaire. Elle affirme vouloir posséder de l'argent à elle dans un compte séparé, afin « *de ne pas être complètement dépendante* », dit-elle. Elise affirme qu'elle s'achète environ une fois par an un bijou, un habit ou un autre objet avec son argent personnel, malgré leur arrangement conjugal qui stipule que ce type de dépenses relève du compte commun. Elle s'écarte ainsi de la solidarité conjugale pour marquer son indépendance financière. Elle raconte qu'elle a récemment acheté un tableau dont elle rêvait depuis longtemps, d'une valeur d'environ 1'000.—⁴. Après avoir demandé l'approbation de son compagnon sur l'œuvre destinée à leur appartement, elle a tenu à l'acheter avec son argent personnel. Dans l'entretien, elle explique son point de vue tout en prenant conscience de son enjeu de marquage :

[...] c'est vrai que c'est moi qui ai payé. C'est marrant! C'est un cadeau que je me suis fait à moi, c'est à mon nom et c'est mes choses, mais c'est vrai quand même que, l'aspect de dire : « J'ai mes comptes, j'ai mon salaire, j'ai des choses qui sont vraiment à moi », c'est quelque chose qui m'est important! Indéniablement! Sûrement bien plus que lui!

4

Au moment de la passation des entretiens, 100 francs suisses valent environ 68 euros.

Son mari Eric, contrairement à elle, n'emploie jamais son compte personnel et paie l'ensemble de ses dépenses à partir du compte commun. Il vient par exemple de s'acheter un vélo à 2'700.— en puisant dans le compte collectif. Pouvoir *assumer* certaines dépenses semble être un enjeu important pour Elise. Elle tient à prendre en charge financièrement les dépenses liées à sa fille, issue de sa relation précédente. Elle les paye avec son compte à elle (à l'exception des cadeaux, qui viennent du compte commun) : « [...] parce que je trouve que bon voilà, c'est ma fille et c'est moi qui assume un certain nombre de frais tout comme j'assume son entretien avec son père, du reste. Son père s'occupe très bien d'elle aussi, voilà ! » Elise manifeste également un souci de non-dépendance lorsqu'elle est amenée à justifier dans l'entretien leur nouveau système de versement. Ils ont en effet récemment interverti leur manière de procéder : actuellement, les deux salaires arrivent sur leur compte courant commun, et, à la fin du mois, Eric répartit l'argent non dépensé du compte salaire commun (de 500.— à 1'000.— par mois) sur les deux comptes personnels. Elise affirme que leur nouveau système de versement leur permet d'avoir un compte qui soit véritablement personnel : « *On fait un peu l'inverse d'avant de manière à avoir un compte qui est vraiment à soi !* » Eric, de son côté, n'exprime pas un souci de non-dépendance ; il ne se réfère nullement à l'importance d'avoir un compte séparé, mais raisonne en termes de pot commun. Selon lui, ce système a été choisi pour sa simplicité, étant donné qu'ils finissent par tout partager :

Je ne me souviens plus où on a dit : « Eh bien on va arrêter de faire des comptes séparés puisque, de toute façon, le fric arrive au même endroit ! » Pour finir, c'était plus un embûchelement d'avoir des comptes séparés qu'un avantage, administrativement parlant ! Donc, on a été à la banque et on a ouvert des comptes, quoi !, à nos deux noms, avec une carte, et chacun puise. Et tant qu'il y a, il y a, et quand il n'y a plus, eh bien il n'y a plus !

Certaines femmes refusent, partiellement du moins, l'argent du ménage pour se prouver qu'elles peuvent subvenir à leurs besoins économiques. Elles tiennent à payer de leur poche des dépenses qui ne sont pas forcément définies comme des dépenses personnelles par l'arrangement conjugal. L'enjeu ne consiste pas à accumuler le plus d'argent possible comparativement au partenaire, mais à se prouver qu'elles peuvent être à la hauteur en matière d'autonomie financière. Ainsi, Alice, qui cesse temporairement de travailler professionnellement pour reprendre des études, tient à emprunter de l'argent à son partenaire, qu'elle lui rendra par la suite, plutôt que d'en accepter de sa part. De même, Florence, temporairement sans emploi, préfère puiser dans ses économies que d'être entretenue par son époux. Interrogée sur ses dépenses dans la vie quotidienne, elle met un point d'honneur à affirmer qu'elle a « toujours payé rigoureusement de sa poche » les produits de ses lentilles de contact.

2.1.2 Le souci de prévoyance

Certaines femmes marquent à travers leur rapport à l'argent un souci de prévoyance. Conscientes des risques conjugaux et de la précarité financière des mères séparées, elles raisonnent en termes de rupture potentielle. Il s'agit de prendre des dispositions pour faire face à une éventuelle séparation. L'argent est envisagé ici comme une assurance risque. Leurs usages de l'argent leur permettent de se rappeler ou de se convaincre qu'elles peuvent s'assumer financièrement en cas de rupture. Le souci de prévoyance constitue en cela une sous-catégorie au souci de non-dépendance. Ainsi, pour Alice, posséder de l'argent personnel dans un compte à son nom représente une protection essentielle lui permettant de disposer d'argent à elle en cas de séparation. Elle insiste sur l'importance d'être indépendante financièrement *en tant que femme*. Cela d'autant plus qu'elle est peu protégée, n'étant pas mariée : « *Quand tu élabores un système, il faut penser à ce qui se passe le jour où le couple explose.* » Le souci de prévoyance se décèle également chez Elise. S'il est évident pour elle de gagner sa vie, elle raisonne, contrairement à son ami Eric, en termes de rupture potentielle et insiste sur l'importance de pouvoir disposer facilement de son argent en cas de séparation :

C'est clair que si demain je me retrouve seule, je n'ai pas de soucis financiers et ça, c'est important! Oui, dans ma tête c'est important parce que si on se retrouve seule, il y a déjà assez d'autres soucis pour ne pas avoir encore des soucis financiers, oui! [...] [Notre système] me convient aussi parce que j'ai l'impression que si demain je dirais, je ne sais pas, on se sépare, je peux en quelques heures récupérer mes billes et m'en sortir sans problème. Je dirais que cette idée-là m'est importante.

Elise évoque à nouveau l'importance de pouvoir se prémunir d'une rupture potentielle :

[Le salaire] ça a une influence, c'est pas que le salaire, c'est aussi un peu cette volonté de se dire, même seule, j'ai pas de problème, je sais que j'ai mes sous, j'ai mes comptes, j'ai mes trucs, je peux m'en sortir, c'est ça! Je crois que c'est vraiment ça! Et même si globalement je ne pense pas, j'entends, on ne va pas se séparer, comme j'ai dit, demain, cette idée même seule...

Dans cette citation spécifique, mais aussi dans l'ensemble de son entretien, Elise insiste sur le « moi » en tant que sujet pour marquer notamment son souci de non-dépendance et de prévoyance : « *j'ai mes sous* », « *j'ai mes comptes* », « *j'ai mes trucs* », « *c'est moi qui ai payé* », je me fais un cadeau « *à moi* », « *à mon nom* », etc. Les propos d'Elise attestent ainsi un processus de subjectivation en œuvre. Le cas de Manon laisse aussi entrevoir un souci de prévoyance. Evoquant la fragilité des relations conjugales, elle souligne la nécessité d'avoir « *une porte de sortie financière* » en cas de

séparation. Enfin, de manière concrète, les pratiques financières de Léa témoignent aussi d'un tel souci. En situation conjugale fragile, celle-ci épargne mensuellement de l'argent sur son compte personnel en prévision d'une séparation.

2.1.3 Tension entre soucis de soi et morale familiale

Les usages de l'argent motivés par des soucis de non-dépendance et de prévoyance contredisent parfois les valeurs de partage, de solidarité et de non-calculation associées conventionnellement à la famille et donc aux femmes. Les interviewées, qui ont assimilé ces valeurs par leur socialisation de genre, peuvent alors subir des tensions morales importantes. Revendiquer son argent personnel pour marquer son indépendance, écarter son argent du compte collectif, revendiquer à tout prix un compte bancaire personnel, refuser le soutien financier de son conjoint en lui empruntant de l'argent ou en puisant de l'argent dans ses propres économies, épargner de l'argent dans un compte personnel en cas de séparation, etc. sont autant de postures qui contrecarrent l'idéal familial de partage, de solidarité et de non-calculation que les femmes sont socialement encouragées à porter. Ces tensions morales se déclinent dans les entretiens. Ainsi, le cas de Sabine est particulièrement probant. Si cette femme est convaincue que son système financier motivé par des soucis de soi est le meilleur, elle ne pense cependant pas qu'il constitue un système idéal et le critique pour son aspect individualiste et peu solidaire : « *C'est un système très individualiste, tu vois, c'est chacun pour soi, chacun son compte. Il n'y a pas de solidarité.* » Elle souligne à nouveau les limites de son approche qui consiste notamment à écarter son argent du compte commun, en évoquant la situation où son ami était au chômage et qui l'a confrontée à ses valeurs de solidarité conjugale. Selon elle, ils sont tout de même « *dans le même bateau* » :

Il y a un moment donné où je me dis, c'est vrai, il y a des limites à cette approche, [...] et puis si un jour Simon n'aurait plus pu payer sa part de loyer eh bien j'aurais fait quoi ? Je veux dire, là c'est clair qu'à un moment donné, si vraiment l'écart devient trop grand, eh bien tu te rends compte que tu es quand même dans le même bateau.

Le va-et-vient au cours de l'entretien entre la valorisation de son système et sa critique semble révéler la tension que vit Sabine entre, d'une part, ses pratiques de comptabilité et de mise à l'écart de l'argent motivées par ses soucis de soi et, d'autre part, sa position morale orientée vers la solidarité.

2.2 La réaction des conjoints

De manière générale, la plupart des hommes ne semblent pas saisir les soucis de soi que leurs compagnes expriment à travers leurs usages de l'argent qui impliquent parfois des pratiques comptables ou de mises à l'écart de l'argent. Si leur réaction peut être interprétée comme une stratégie d'homme visant à préserver leurs privi-

lèges de genre en ignorant les aspirations d'égalité et d'autonomie des femmes, elle peut aussi être comprise comme un aveuglement : les hommes, de par leur position privilégiée dans les rapports sociaux de sexe, ne peuvent saisir les préoccupations de leurs compagnes en termes d'émancipation. Leurs cadres de référence particuliers ne leur permettent pas de saisir ce qui se trame derrière le rapport à l'argent de leurs compagnes.

Le cas d'étude de Lucien est à ce titre particulièrement révélateur. Nous avons vu que sa compagne Léa tient à préserver un espace financier à elle. Par souci de prévoyance, elle épargne mensuellement de l'argent sur son compte personnel. Or, Lucien ne semble pas saisir ce qui motive sa compagne à mettre à l'écart son argent. Il s'attend davantage à ce que Léa soit solidaire à son égard, étant donné qu'il se trouve dans une situation financière difficile. Terminant son délai cadre légal de chômage, où il touchait 4'700.—/mois, le mois suivant l'entretien, il touchera le *revenu minimum de réinsertion* (RMR)⁵ et ne recevra plus que 600.—/mois. Lucien ne comprend pas, ou prétend ne pas comprendre, l'attitude de Léa qui consiste à ne pas partager ses économies avec son mari. Il la trouve égoïste et affirme qu'à sa place il serait solidaire envers sa compagne, s'il avait plus d'argent. Il affirme ne pas saisir la logique de Léa, qui, d'une part, ne veut pas partager son argent et, d'autre part, exige le meilleur pour ses enfants :

Je pense que si on a 4'000 francs en tout, on va dire... Il y a toujours l'idée qu'elle a beaucoup d'argent de côté, donc c'est quand même paradoxal, si on doit compter 1'000 francs pour ne pas... alors qu'elle a de l'argent de côté c'est un peu... Le principe [de Léa] c'est de ne pas tout dépenser son argent ou toutes ses économies, mais après elle dit : « Je veux le meilleur pour les enfants, etc. » C'est un peu paradoxal [...].

Le cas d'étude de Simon révèle également l'incompréhension que les hommes semblent manifester à l'égard des pratiques de leurs compagnes. Son amie Sabine, dont la trajectoire est marquée par des discriminations de genre, manifeste une certaine méfiance envers les hommes et donc envers son compagnon. Elle craint notamment de contribuer plus que lui au compte du ménage. Elle comptabilise méticuleusement les contributions de chacun dans un compte commun. A ses yeux, les deux partenaires sont habités par « *la peur d'être exploité·e par l'autre* », et cette peur serait la source de conflits. Simon, de son côté, ne partage pas les préoccupations de sa compagne et semble dès lors avoir de la difficulté à comprendre la logique de Sabine. A l'instar de Lucien, Simon valorise une posture de solidarité. Il affiche de la confiance envers sa compagne en matière d'argent, et non de la méfiance. Ses valeurs et ses convictions, décelées implicitement dans son entretien, sont porteuses de solidarité et de respect à l'égard de sa compagne.

⁵ Le *Revenu minimum de réinsertion* (RMR) a été remplacé par le *Revenu d'insertion* (RI), équivalent au *Revenu d'activité* (RA) français.

Simon n'évoque par ailleurs aucune peur de se sentir lésé financièrement. Il aborde ce point uniquement lorsqu'il est interrogé explicitement sur cette question. Ironiquement, loin de craindre de se sentir lésé par sa partenaire, comme l'exprime Sabine, il tient, par respect pour elle, dit-il, à ce qu'elle ne dépense pas davantage que lui pour les dépenses communes : « *On se fait mutuellement confiance et puis, oui, il y a le respect de savoir [...] C'est pour ça que ça marche, c'est qu'on respecte l'autre. Et puis quand on voit qui dépense trop, après on équilibre en mettant un peu plus ou vice versa.* » Simon affirme que Sabine payait plus souvent les repas au restaurant lorsqu'il était au chômage et qu'actuellement il trouve normal de contribuer davantage financièrement étant donné qu'il gagne plus d'argent qu'elle :

[Lorsque j'étais au chômage], elle payait un peu plus parce que dans les dépenses, par exemple de restaurant, c'est elle qui payait, des choses comme ça! Donc c'était un peu le cas inverse de ce qui se passe maintenant peut-être. Quand on sait que l'autre est en situation financière difficile, on a ce réflexe-là, nous, de payer [pour l'autre].

Paradoxalement, cette citation révèle que Simon considère que sa compagne était solidaire à son égard, lorsqu'il était au chômage, alors que Sabine affirme pour sa part qu'elle craignait au contraire de devoir porter financièrement son compagnon. Des valeurs de largesse et de solidarité se décelent également dans les pratiques de Simon concernant les dépenses pour le ménage. Alors que Sabine pensait inclure les factures d'électricité dans les dépenses communes, il décide de les prendre en charge. Cela ne lui pose pas de problème : « *Je gagne un peu plus, donc je les paie.* » Plus loin il précise : « *C'est une sorte de petite habitude que j'ai prise.* » L'attitude de Simon, fortement imprégnée de largesse et de solidarité, est probablement motivée par son rôle social masculin de principal pourvoyeur économique du ménage. Elle s'oppose à « *la peur d'être exploité·e par l'autre* » évoquée par Sabine. On retrouve aussi cette posture imprégnée de bienveillance et de sollicitude pour sa compagne lorsque Sabine désire s'acheter une nouvelle voiture : concrètement, il la soutient et la conseille dans son achat, l'accompagnant notamment chez le garagiste afin de veiller à ce qu'elle ne se fasse pas léser dans la vente. De son côté, Sabine tient à tout prix à l'acheter seule, par souci d'indépendance, sans les conseils de son compagnon. Pour reprendre les termes de Simon : « *Je lui donne quelques indications et que sans doute elle n'écouterera pas!* » affirme-t-il en riant.

Une telle mise en avant de la solidarité conjugale se décline également chez Eric. Nous avons vu que son amie Elise tient à faire certaines dépenses avec son argent personnel et non avec l'argent du ménage, pour marquer son indépendance financière, se détournant ainsi d'une certaine solidarité conjugale. Pour sa part, Eric insiste discrument sur les valeurs d'égalité et de solidarité familiale. Il affirme que la répartition de l'argent doit s'effectuer sur la base d'un raisonnement égalitaire, en termes de personnes, où chaque partenaire reçoit la même somme indépendamment

de son salaire, et non dans une logique proportionnelle en fonction de la contribution de chacun·e. Il dénigre par ailleurs implicitement ce type de raisonnement comptable :

C'est aussi un résultat de cette vision un peu très égalitaire qu'on peut avoir, c'est-à-dire on est deux individus, on a grossio modo les mêmes besoins et puis le fric qu'on gagne, on le met en commun, puisqu'on est en couple et puis on ne va pas s'amuser à faire des fractions autres que moitié/moitié! Enfin, c'est vraiment essayer de trouver une forme d'égalité en tout cas déjà dans le partage des tâches, on essaye, ce n'est pas évident! En tout cas, dans le partage du pognon, oui, ça c'est facile. On met dans le pot commun et on se sert, et quand il n'y en a plus, on attend la fin du mois!

2.3 Le rapport pluriel des femmes aux liens d'interdépendance

Si l'ensemble des femmes interviewées manifeste des soucis de soi en termes d'égalité et d'autonomie, ces derniers ne sont pas mobilisés avec la même force et la même intensité. Une telle diversité au sein du groupe des femmes se trouve de manière paradigmique dans deux cas d'étude, celui de Sabine et de Chloé, dont les rapports aux soucis de soi divergent radicalement. Sabine se problématisé intensément en termes d'émancipation. Considérant les discriminations de genre comme omniprésentes et omnipotentes, elle s'investit totalement dans la lutte. Elle active ses préoccupations éthiques en quasi-permanence dans de multiples domaines de sa vie. Chloé, pour sa part, est davantage distante à l'égard de ses soucis de soi. Elle donne l'impression de ne pas subir les rapports de genre de manière frontale. Son détachement semble lié à un accomplissement relatif d'une position émancipée. Moins prise par l'urgence de la lutte que Sabine, Chloé active ses soucis de soi de temps à autre.

Les postures de Sabine et de Chloé ont chacune des implications différentes dans leurs rapports à leur partenaire et à la solidarité conjugale. Elles entretiennent d'abord un rapport divergent au soutien de leurs compagnons. Sabine est méfiante à l'égard de son compagnon, qui semble à ses yeux incarner la domination masculine. Son statut matrimonial est en outre peut-être révélateur d'une telle défiance : elle n'est pas mariée. Les discriminations de genre subies dans son passé la dispose à être sur la défensive envers les hommes. L'activation quasi permanente de ses dispositions défensives dans le cadre de sa relation actuelle avec son partenaire ne lui permet pas ou peu de se reposer sur son compagnon. Nous avons vu ainsi qu'elle mobilise une telle attitude défensive lorsque Sabine désire s'acheter une voiture. Elle tient non sans fierté à l'acheter seule, par souci d'indépendance, sans les conseils de son compagnon. Elle s'écarte ainsi des conseils et du soutien de Simon. Chloé, de son côté, avance la confiance qu'elle éprouve à l'égard de son partenaire. Elle l'a par ailleurs épousé. Concernant les dépenses de son mari, Chloé déclare fièrement : «*J'ai une totale confiance et lui aussi.*» Son mari est ainsi loin d'incarner à ses yeux

la domination masculine. Chloé ne semble pas avoir la même fierté que Sabine à effectuer certains achats seule, sans les conseils de son partenaire. Concernant l'achat de leur voiture, elle évoque la conception collective de cet achat et la manière dont les deux partenaires du couple ont discuté ensemble du prix et des implications d'une telle dépense : « *Tu vois, mais jamais ça [l'argent] a été un sujet de dissension et quand on a fait de gros achats type bagnole, on a vraiment clairement discuté aussi de la question du prix de la bagnole, ce que ça signifiait pour nous de mettre autant de fric, etc.* » Lorsqu'elle est interrogée sur la question du partage des tâches ménagères, Chloé évoque des disputes conjugales, tout en demeurant distante et réflexive : « *Au niveau du partage des tâches domestiques, je dirais que j'en fais plus que lui de toute façon et quelquefois on se dispute à ce sujet-là, justement parce que j'ai l'impression d'être exploitée ou de tout prendre en charge.* » Elle évoque également le concept sociologique de « *charge mentale* » pour parler de sa responsabilité envers les enfants (« *la charge mentale c'est la mienne, ça c'est sûr!* »). La solution à leur tension semble toutefois s'être résorbée dans l'externalisation partielle du travail domestique : ils ont bénéficié pendant les quatre dernières années des services d'une dame venant la journée garder leurs enfants et faire le ménage, et ils profitent, maintenant que leur dernier fils est à l'école, du travail d'une femme de ménage.

Sabine et Chloé s'opposent également dans leur rapport au salaire du partenaire. Sabine insiste au niveau discursif sur l'importance que tous deux se prennent en charge financièrement : « *Chacun est responsable d'assumer sa vie, de subvenir à ses besoins.* » Cela indépendamment du fait que sa posture soit parfois coûteuse, lorsqu'elle est appliquée dans les pratiques. Elle raconte notamment que son raisonnement l'a incitée à accepter des emplois peu gratifiants : « *[...] il faut que je gagne mon argent. Bon c'est chiant, j'ai fait des jobs de pur secrétariat de merde, mais voilà, j'ai gagné mon argent!* » Si Sabine a conscience des liens d'interdépendance qui la lie à son partenaire (« *c'est jamais complètement isolé* », dit-elle en parlant du lien qu'elle a avec son compagnon), elle considère ces liens comme un poids plutôt qu'un soutien réciproque, car ils l'exposent au risque de devoir porter le partenaire. Pour sa part, Chloé raisonne en termes de solidarité conjugale. Dans son entretien, elle affirme que le couple assume les décisions professionnelles du partenaire. Elle raconte notamment que son mari l'a soutenue financièrement lorsqu'elle a décidé de quitter son emploi de gestionnaire de fortune pour un emploi dans la culture, moins bien payé, mais qui l'intéressait davantage :

Tout le long où j'étais [dans le centre culturel] j'étais insatisfaite de mon salaire et j'avais quitté un job alimentaire [de gestion de fortune] qui me déplaisait mais dans lequel je gagnais plus d'argent, mais ça a toujours été pour moi tellement clair, pour Clément, que c'était mieux pour moi, qu'il comprenait complètement mon choix et qu'il en assumait une partie des conséquences puisque, gagnant plus que moi, il payait plus que moi.

Chloé se montre distante par rapport à l'argent et affirme qu'à ses yeux la dimension financière n'est pas un enjeu primordial dans la relation conjugale. Elle ajoute par ailleurs qu'elle ne pourrait pas reprocher à son mari d'avoir un salaire trop bas :

Je suis contente d'avoir une situation aisée, je veux dire, mais je crois que quand je vois justement mes parents, je me rends bien compte que sur le long terme, l'entente dans un couple, la façon dont tu t'installes, dont tu vieillis ensemble, etc., elle est relativement indépendante de la situation financière dans laquelle tu es (sauf si naturellement tu es extrêmement pauvre, ça c'est autre chose), mais ça ne me viendrait pas à l'idée de lui reprocher de ne pas gagner assez ou des choses comme ça.

3 Conclusion

L'importance et l'originalité de notre étude sont étroitement liées à l'état actuel de la recherche : si, en Suisse comme dans d'autres contextes nationaux, les données qualitatives et quantitatives sur la structuration des usages de l'argent dans le couple par le genre sont généralement connues, le rapport à l'argent des femmes dans le couple, à notre connaissance, a très peu été analysé en sociologie. Pour cerner ce qui se trame derrière le rapport à l'argent des femmes, notre étude s'est focalisée dans un premier temps sur le sens que les femmes accordent à leur argent. Nous avons cherché à prendre au sérieux leurs gestes ordinaires relatifs à l'argent et à décrypter leurs significations sociales. Notre analyse montre que les femmes en couple qui ont les ressources matérielles et idéologiques pour penser leur émancipation se problématisent en termes d'autonomie et d'égalité entre les sexes à travers leur rapport à l'argent. Le concept foucaldien de souci de soi a été à ce titre éclairant pour saisir le mécanisme d'appropriation de l'exigence d'égalité et d'autonomie. Jugeant intolérables certains aspects des rapports de genre, les femmes de notre corpus expriment des soucis de soi qui impliquent ponctuellement des pratiques comptables ou de mises à l'écart de l'argent. Nous avons vu également que les soucis de soi des femmes engendrent parfois des tensions morales internes entre, d'une part, leur socialisation de genre les disposant à la solidarité, le souci d'autrui ou le sacrifice et, d'autre part, leurs soucis de soi les encourageant à affirmer leur subjectivité. Notre recherche montre aussi que les partenaires conjugaux ne saisissent généralement pas les enjeux sociaux que les femmes accordent à de telles pratiques comptables ou de mises à l'écart de l'argent. Ils peuvent alors stigmatiser ou dénigrer l'aspect calculateur ou individualiste des pratiques de leurs compagnes, valorisant discrètement pour leur part des postures altruistes ou solidaires.

Nous aimerais en outre souligner que le travail de subjectivation des femmes, non reconnu en tant que tel, relève d'un travail honteux. Il se traduit par des mots et

des gestes concernant l'argent d'apparence superficielle ou insignifiante, et il nécessite parfois de mobiliser des attitudes de vigilance envers son partenaire et des pratiques comptables ou de mises à l'écart de l'argent, centrées sur soi. Ces postures sont fortement dévalorisées dans la société en général, et dans la famille en particulier, celle-ci étant définie socialement comme un espace de solidarité, d'amour, de confiance, de générosité et de non-calcul. Les femmes entrent ainsi dans un terrain miné, où leurs soucis de soi peuvent à tout moment se retourner contre elles. Elles risquent alors de paraître ridicules, égoïstes, calculatrices ou bassement terre-à-terre. Le travail de ces femmes, en tant que travail honteux ou taché, peut d'autant moins être mis en avant ou être rendu public : il doit se faire de manière solitaire et discrète.

Dans un second temps, nous avons situé les soucis de soi des femmes dans l'espace social. Nous avons montré que les préoccupations éthiques que les femmes expriment à travers leur rapport à l'argent, soutenant parfois des gestes de méfiance à l'égard des partenaires, sont situées socialement et historiquement. Elles s'inscrivent dans un processus d'émancipation des femmes, où celles-ci, reléguées à une position subordonnée dans les rapports sociaux de sexe, ont toujours entretenu un rapport spécifique à l'argent, marqué par une dépendance financière envers les hommes. Cette mise en perspective nous a ainsi permis de montrer que les gestes des femmes non conformes à la morale familiale ont un fondement social. La comparaison entre la mise en œuvre des soucis de soi des cas d'étude de Sabine et Chloé, et donc entre deux différents rapports aux liens d'interdépendance, nous incite toutefois à explorer dans une autre recherche les conditions sociales de réalisation de la solidarité.

4 Références bibliographiques

- Bachmann, Laurence. 2009. *De l'argent à soi. Les préoccupations sociales des femmes à travers leur rapport à l'argent*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Bachmann, Laurence, Dominique Golay, Françoise Messant-Laurent, Marianne Modak, Clothilde Palazzo et Magdalena Rosende. 2004. « Famille-travail : une perspective radicale ? » (Editorial), dans *Nouvelles Questions Féministes*, Vo. 23, N° 3, 4–10.
- Badinter, Elisabeth. 1980. *L'amour en plus. Histoire de l'amour maternel (XVIIème-XXème siècle)*. Paris: Flammarion.
- Bourdieu, Pierre. 1979. *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Les Editions de Minuit.
- Bowlby, John. 1973. *Separation*, New York: Basic Books.
- Brannent, Julia, Moss, Peter. 1991. *Managing Mothers. Dual Earner Households after Maternity Leave*, London : Unwin Hyman.
- Charles, Maria. 1987. « Geschlechterspezifische Arbeitsmarktsegregation in der Schweiz », in *Revue suisse de sociologie* 1, 1–27.
- Charles, Maria. 1995. *Berufliche Gleichstellung – ein Mythos? Geschlechter-Segregation in der Schweizerischen Berufswelt*, Berne: OFS.
- Chauvel, Louis. 2006. *Les classes moyennes à la dérive*. Paris : Seuil.

- Coenen-Huther, Josette, Jean Kellerhals, Malik Von Allmen. 1994. *Les réseaux de solidarité dans la famille*, Lausanne : Editions Réalités Sociales.
- Delay, Christophe, Arnaud Frauenfelder, Franz Schultheis, *Les classes populaires aujourd'hui. Portraits de familles, cadres sociologiques*, Paris : L'Harmattan, collection Questions sociologiques. A paraître.
- Demazière, Didier, Claude Dubar. 1997. *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion*, Paris : Nathan.
- Foucault, Michel. 1984. *Histoire de la sexualité. Tome III. Le souci de soi*, Paris : Gallimard.
- Gauchet, Marcel. 2002. *La démocratie contre elle-même*. Paris : Gallimard.
- Henchoz, Caroline. 2008. *Le couple, l'amour et l'argent. La construction conjugale des dimensions économiques de la relation amoureuse*, Paris : L'Harmattan, collection Questions sociologiques.
- Hertz, Rosanna. 1986. *More Equal Than Others. Women and Men in Dual-Career Marriages*, Berkeley : University of California Press.
- Hochschild, Arlie Russel. 2003. *The Commercialization of Intimate Life. Notes from home and work*. Berkeley : University of California Press.
- Hutmacher, Walo. 1993. *Quand la réalité résiste à la lutte contre l'échec scolaire. Analyse du redoublement dans l'enseignement primaire genevois*, Genève : SRED.
- Langevin, Annette. 1990. « Pédagogie de la circulation de l'argent dans la famille. » *Dialogue, L'argent du couple et comptes familiaux* n°109, 3ème trimestre, 38–48.
- Lenoir, Remi. 1985. « L'effondrement des bases sociales du familialisme. » *Actes de la recherche en sciences sociales*, pp. 69–88.
- Marunani, Margaret. 1985. *Mais qui a peur du travail des femmes?* Paris : Syros.
- Office fédérale de la statistique (OFS). 2003. *Vers l'égalité?* Neuchâtel : OFS.
- Office fédérale de la statistique (OFS). 2008. *Egalité entre femmes et hommes: la Suisse en comparaison internationale. Un choix d'indicateurs d'égalité dans les domaines de la formation, du travail et de la politique*, Neuchâtel : OFS.
- Perrot, Michelle. 1998. *Les femmes ou le silence de l'histoire*, Paris : Flammarion.
- Potuckek, Jean L. 1997. *Who Supports the Family? Gender and Breadwinning in Dual-Earner Marriages*. Stanford, California : Stanford University Press.
- Roux, Patricia. 1999. *Couple et égalité: un ménage impossible*, Lausanne : Réalités sociales.
- Schweitzer, Sylvie. 2002. *Les femmes ont toujours travaillé; une histoire de leurs métiers au XIX^e et XX^e siècles*, Paris : Odile Jacob.
- Scott, Joan, W. 1991. « La travailleuse. » In Michelle Perrot, Geneviève Fraisse (dir.). *Histoire des femmes en Occident, Tome IV*. Paris : Plon. 479–511.
- Sennett, Richard. 1998. *The Corrosion of Character. The Personal consequences of work in the new capitalism*, New York : Norton.
- Shorter, Edward. 1977. *Naissance de la famille moderne*. Paris : Le Seuil, coll. "Point".
- Thompson, Linda, Alexis J. Walker. 1989. "Gender in families: women and men in marriage, work, and parenthood." *Journal of marriage and the family* n°51, nov., 845–871.
- Tichenor, Veronica Jaris. 2005. *Earning more and getting less. Why successful wives can't buy equality*, London : Rutgers University Press.
- Widmer Eric, Kellerhals Jean et René Levy. 2003. *Couples contemporains: Cohésions, régulations et conflits. Une enquête sociologique*, Zurich, Seismo.
- Wilson, Gail. 1990. « L'argent: formes de responsabilité et d'irresponsabilité dans le couple. » *Dialogue* 109, 3ème trimestre, 6–23.
- Zelizer, Viviana A. 1997. *The Social Meaning of Money*, Princeton : Princeton University Press.

